



<b>SÉRIE 2</b>
----------------

Les certifications visées ci-dessous permettent d'accéder à des qualifications du RNQSA positionnées sur l'échelon de référence 6, dans les conditions fixées par l'article 3-02 de la Convention collective.

Certaines certifications inscrites dans une série inférieure à la série 2 permettent également à leur titulaire d'accéder à l'échelon 6 dans les conditions indiquées ci-dessus, si leur obtention a été complétée par une pratique professionnelle permettant d'assurer les activités décrites dans le § 3 « contenu de la qualification » de la fiche correspondant à l'emploi occupé. Cette mention figure alors au § 6 « modes d'accès à la qualification » de la fiche concernée.

**Mention complémentaire au CAP** : Réalisation de circuits oléohydrauliques et pneumatiques

**Mention complémentaire au CAP** : Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements

**Mention complémentaire au CAP** : Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile

**Bac professionnel** : Maintenance des véhicules

*Préparé sous statut scolaire*

- option A : voitures particulières
- option B : véhicules de transport routier
- option C : motocycles

**Bac professionnel** : Réparation des carrosseries

*Préparé sous statut scolaire*

**Bac professionnel** : Vente prospection - négociation - suivi de clientèle (précédemment Bac professionnel : Vente)

*préparé sous statut scolaire*

**Bac professionnel** : Gestion - administration

*préparé sous statut scolaire*

**Bac professionnel** : Commerce

*préparé sous statut scolaire*

**Bac professionnel** : Accueil – relations clients et usagers

*préparé sous statut scolaire*

**BEPECASER** : Avec mention "groupe lourd" ou "2-roues"

**Titre professionnel du ministère chargé de l'emploi** : Technicien(ne) électromécanicien(ne) automobile

(Précédemment Titre professionnel du ministère chargé de l'emploi : Technicien(ne) après-vente automobile)

**CQP** : Démonteur automobile spécialiste (enregistré au RNCP sous l'intitulé « CQP Démonteur Automobile »)

**CQP** : Opérateur spécialiste service rapide

**CQP** : Mécanicien spécialiste automobile (enregistré au RNCP sous l'intitulé « CQP Mécanicien automobile »)

**CQP** : Mécanicien spécialiste motocycles

**CQP** : Tôlier spécialiste

**CQP** : Peintre spécialiste

**CQP** : Conseiller de vente pièces de rechange et accessoires ou Magasinier-vendeur P.R.A. ou Vendeur boutique P.R.A.

**CQP** : Opérateur spécialiste maintenance pneumatiques véhicules industriels

**CQP** : Dépanneur-remorqueur PL

**CQP** : Mécanicien spécialiste cycles

**CQP** : Rénovateur véhicules d'occasion

**CQP** : Agent d'opérations location spécialiste

**CQP** : Contrôleur technique VL

**CQP** : Contrôleur technique PL

**CQP** : Vendeur motocycles

**CQP** : Opérateur de stationnement

**CQP** : Mécanicien spécialiste véhicules utilitaires et industriels

**CQP** : Électricien spécialiste véhicules utilitaires et industriels

JB  
 JG  
 TD  
 AR  
 ↓

- CQP** : Metteur en main de véhicule
- CQP** : Électricien spécialiste automobile
- CQP** : Opérateur spécialiste station-service
- CQP** : Débosseleur sans peinture spécialiste
- CQP** : Opérateur vitrage spécialiste
- CQP** : Vendeur-conseil magasin des services multimarques de l'après-vente automobile
- CQP** : Mécanicien des services multimarques de l'après-vente automobile

<b>SÉRIE 3</b>
----------------

Les certifications visées ci-dessous permettent d'accéder à des qualifications du RNQSA positionnées sur l'échelon de référence 9, dans les conditions fixées par l'article 3-02 de la Convention collective.

Certaines certifications inscrites dans une série inférieure à la série 3 permettent également à leur titulaire d'accéder à l'échelon 9 dans les conditions indiquées ci-dessus, si leur obtention a été complétée par une pratique professionnelle permettant d'assurer les activités décrites dans le § 3 « contenu de la qualification » de la fiche correspondant à l'emploi occupé. Cette mention figure alors au § 6 « modes d'accès à la qualification » de la fiche concernée.

**Bac professionnel** : Maintenance des véhicules  
*préparé en alternance sous contrat de travail ou en formation continue*

- option A : voitures particulières
- option B : véhicules de transport routier
- option C : motocycles

**Bac professionnel** : Réparation des carrosseries  
*préparé en alternance sous contrat de travail ou en formation continue*

**Bac professionnel** : Vente prospection - négociation - suivi de clientèle (précédemment Bac professionnel : Vente)  
*préparé en alternance sous contrat de travail ou en formation continue*

**Bac professionnel** : Gestion - administration  
*préparé en alternance sous contrat de travail ou en formation continue*

**Bac professionnel** : Commerce  
*préparé en alternance sous contrat de travail ou en formation continue*

**Bac professionnel** : Accueil – relations clients et usagers  
*préparé en alternance sous contrat de travail ou en formation continue*

**Titre de l'EPCRA** : Commercial en automobile

**Titre à finalité professionnelle** : Conseiller technique cycles (enregistré au RNCP)  
 (précédemment Titre professionnel : Conseiller technique cycles)

**Titre Professionnel** : Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

**Titre professionnel du ministère chargé de l'emploi** : Contrôleur technique de véhicules légers  
 (Précédemment Contrôleur technique automobile de véhicule léger)  
 (Précédemment - en série 2 - Titre professionnel du ministère chargé de l'emploi : Contrôleur technique automobile)

**CQP** : Technicien **électricien électronique** automobile (enregistré au RNCP sous l'intitulé « CQP Technicien après-vente automobile »)

**CQP** : Technicien confirmé motocycles

**CQP** : Tôlier confirmé

**CQP** : Peintre confirmé

**CQP** : Conseiller de vente confirmé pièces de rechange et accessoires ou magasinier-vendeur confirmé P.R.A. ou vendeur boutique confirmé P.R.A.

**CQP** : Vendeur itinérant pièces de rechange et accessoires

**CQP** : Vendeur

**CQP** : Démonteur automobile confirmé

- CQP** : Technicien confirmé mécanique automobile
- CQP** : Contrôleur technique VL (enregistré au RNCP)
- CQP** : Contrôleur technique PL
- CQP** : Technicien confirmé mécanique véhicules utilitaires et industriels
- CQP** : Technicien confirmé véhicules utilitaires et industriels
- CQP** : Technicien garantie après-vente
- CQP** : Opérateur vitrage confirmé (enregistré au RNCP sous l'intitulé « CQP Technicien vitrage »)
- CQP** : Chargé de clientèle location longue durée
- CQP** : Mécanicien réparateur de véhicules anciens et historiques
- CQP** : Vendeur-conseil magasin confirmé des services multimarques de l'après-vente automobile
- CQP** : Tôlier véhicules anciens et historiques
- CQP** : Technicien des services multimarques de l'après-vente automobile

#### SÉRIE 4

Les certifications visées ci-dessous permettent d'accéder à des qualifications du RNQSA positionnées sur l'échelon de référence 12, dans les conditions fixées par l'article 3-02 de la Convention collective.

Certaines certifications inscrites dans une série inférieure à la série 4 permettent également à leur titulaire d'accéder à l'échelon 12 dans les conditions indiquées ci-dessus, si leur obtention a été complétée par une pratique professionnelle permettant d'assurer les activités décrites dans le § 3 « contenu de la qualification » de la fiche correspondant à l'emploi occupé. Cette mention figure alors au § 6 « modes d'accès à la qualification » de la fiche concernée.

**Titre Professionnel** : Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière, avec CCS 1 « deux roues » ou CCS 2 « groupe lourd »

**Titre à finalité professionnelle** : Technicien expert après-vente automobile (enregistré au RNCP)  
(précédemment : **CQP** : Technicien expert après-vente automobile (enregistré au RNCP))

- CQP** : Carrossier-peintre
- CQP** : Technicien expert après-vente automobile (enregistré au RNCP)
- CQP** : Technicien expert après-vente véhicules utilitaires et industriels (enregistré au RNCP)
- CQP** : Technicien expert après-vente motocycles
- CQP** : Spécialiste garantie après-vente
- CQP** : Contrôleur technique confirmé VL
- CQP** : Contrôleur technique confirmé PL
- CQP** : Technicien expert réparateur de véhicules anciens et historiques
- CQP** : Technicien expert des services multimarques de l'après-vente automobile

#### SÉRIE 5

Les certifications visées ci-dessous permettent d'accéder à des qualifications du RNQSA positionnées sur l'échelon de référence 17, dans les conditions fixées par l'article 3B-02 de la Convention collective.

- CQP** : Coordinateur préparation de véhicules de location
- CQP** : Adjoint au responsable d'exploitation de stationnement

<b>SÉRIE 6</b>
----------------

Les certifications visées ci-dessous permettent d'accéder à des qualifications du RNQSA positionnées sur l'échelon de référence 20, dans les conditions fixées par l'article 3B-02 de la Convention collective.

Certaines certifications inscrites dans une série inférieure à la série 6 permettent également à leur titulaire d'accéder à l'échelon 20 dans les conditions indiquées ci-dessus, si leur obtention a été complétée par une pratique professionnelle permettant d'assurer les activités décrites dans le § 3 « contenu de la qualification » de la fiche correspondant à l'emploi occupé. Cette mention figure alors au § 6 « modes d'accès à la qualification » de la fiche concernée.

**BTS** : Maintenance des véhicules

- option A : voitures particulières
- option B : véhicules de transport routier
- option C : motocycles

**BTS** : Support à l'action managériale

**BTS** : Gestion de la PME

**BTS** : Comptabilité et gestion des organisations (précédemment BTS : Comptabilité et gestion)

**BTS** : Négociation et digitalisation de la relation client

**BTS** : Management des unités commerciales

**DUT** : Gestion des entreprises et des administrations

**DUT** : Techniques de commercialisation

**DUT** : Gestion logistique et transport

**Titre de l'ES CRA** : Gestionnaire d'unité commerciale spécialisée en automobile

**BAFM**

**Brevet de maîtrise** : Carrossier peintre en carrosserie

**Brevet de maîtrise** : Réparateur-gestionnaire en maintenance automobile

**Titre à finalité professionnelle** : Vendeur automobile (enregistré au RNCP)

(précédemment : CQP : Vendeur automobile confirmé (enregistré au RNCP sous l'intitulé « CQP Vendeur Automobile »))

**CQP** : Vendeur confirmé véhicules utilitaires

**CQP** : Vendeur confirmé véhicules industriels

**CQP** : Réceptionnaire après-vente option VL (précédemment CQP : Réceptionnaire après-vente (dont option VUI))

**CQP** : Réceptionnaire après-vente option VUI (précédemment CQP : Réceptionnaire après-vente (dont option VUI))

**CQP** : Réceptionnaire après-vente du domaine d'activité de la carrosserie-peinture

**CQP** : Chef d'équipe atelier option VL (précédemment CQP : Chef d'équipe atelier (dont option VUI))

**CQP** : Chef d'équipe atelier option VUI (précédemment CQP : Chef d'équipe atelier (dont option VUI))

**CQP** : Chef d'équipe atelier du domaine d'activité de la carrosserie-peinture

**CQP** : Chef d'équipe ventes pièces de rechange et accessoires

**CQP** : Chef de secteur vente itinérante pièces de rechange et accessoires

**CQP** : Chef d'équipe préparation livraison

**CQP** : Chef de station-service

**CQP** : Chef d'équipe atelier en démontage recyclage automobile

**CQP** : Chef de centre de contrôle technique VL

**CQP** : Chef de centre de contrôle technique PL

- CQP** : Chef de groupe opérationnel
- CQP** : Responsable d'exploitation de stationnement
- CQP** : Chef d'équipe motocycles
- CQP** : Agent de maîtrise atelier
- CQP** : Chef d'équipe vitrage ou Chef d'atelier vitrage

## SÉRIE 7

*Les certifications visées ci-dessous permettent d'accéder à des qualifications du RNQSA positionnées sur l'échelon de référence 23, dans les conditions fixées par l'article 3B-02 de la Convention collective.*

*Certaines certifications inscrites dans une série inférieure à la série 7 permettent également à leur titulaire d'accéder à l'échelon 23 dans les conditions indiquées ci-dessus, si leur obtention a été complétée par une pratique professionnelle permettant d'assurer les activités décrites dans le § 3 « contenu de la qualification » de la fiche correspondant à l'emploi occupé. Cette mention figure alors au § 6 « modes d'accès à la qualification » de la fiche concernée.*

- CQP** : Attaché commercial automobile
- CQP** : Attaché commercial sociétés
- CQP** : Attaché commercial véhicules utilitaires
- CQP** : Attaché commercial véhicules industriels
- CQP** : Gestionnaire d'atelier ou Contremaître d'atelier option VL  
(précédemment CQP : Gestionnaire d'atelier ou Contremaître d'atelier (dont option VUI))
- CQP** : Gestionnaire d'atelier ou Contremaître d'atelier option VUI  
(précédemment CQP : Gestionnaire d'atelier ou Contremaître d'atelier (dont option VUI))
- CQP** : Gestionnaire d'atelier ou Contremaître d'atelier du domaine d'activité de la carrosserie-peinture
- CQP** : Gestionnaire pièces de rechange et accessoires
- CQP** : Chef d'agence(s) de location
- CQP** : Conseiller commercial location longue durée

## SÉRIE 8

*Les certifications visées ci-dessous permettent d'accéder à des qualifications du RNQSA positionnées sur le niveau I A, dans les conditions fixées par l'article 5-02 de la Convention collective.*

*Certaines certifications inscrites dans une série inférieure à la série 8 permettent également à leur titulaire d'accéder au niveau I A dans les conditions indiquées ci-dessus, si leur obtention a été complétée par une pratique professionnelle permettant d'assurer les activités décrites dans le § 3 « contenu de la qualification » de la fiche correspondant à l'emploi occupé. Cette mention figure alors au § 6 « modes d'accès à la qualification » de la fiche concernée.*

**Licence, ou diplôme de niveau équivalent, ou titre à finalité professionnelle de niveau II** de la nomenclature de l'Éducation nationale, dans les domaines des sciences et techniques correspondant aux qualifications de branche (niveaux I à IV du R.N.Q.S.A).

**Licence professionnelle** : Organisation, Management des Services de l'Automobile (OMSA)

**DCG**

**Diplôme d'ingénieur du CNAM** : spécialité Mécatronique, parcours ingénierie des process d'assistance aux véhicules"

**Titre de l'ISCAM** : Manager commercial de la distribution automobile

**B.A.D.G.E. ESSCA** : Manager de la distribution et des services automobiles

**Titre visé grade de master de l'ESSCA** : Majeure E-marketing, mobilités, automobile  
(Précédemment Master de l'ESSCA : Majeure « E-marketing, Mobilités, Automobile »)

- CQP** : Conseiller des ventes automobiles
- CQP** : Conseiller des ventes sociétés
- CQP** : Conseiller des ventes véhicules utilitaires
- CQP** : Conseiller des ventes véhicules industriels
- CQP** : Cadre technique d'atelier option VL (précédemment CQQ : Cadre technique d'atelier (dont option VUI))
- CQP** : Cadre technique d'atelier option VUI (précédemment CQP : Cadre technique d'atelier (dont option VUI))
- CQP** : Cadre technique d'atelier option CP (précédemment CQP : Cadre technique d'atelier (dont option VUI))
- CQP** : Cadre technique pièces de rechange et accessoires
- CQP** : Adjoint au chef après-vente ou Responsable d'atelier option VL (précédemment CQP : Adjoint au chef après-vente ou Responsable d'atelier (dont option VUI))
- CQP** : Adjoint au chef après-vente ou Responsable d'atelier option VUI (précédemment CQP : Adjoint au chef après-vente ou Responsable d'atelier (dont option VUI))
- CQP** : Adjoint au chef après-vente ou Responsable d'atelier option CP (précédemment CQP : Adjoint au chef après-vente ou Responsable d'atelier (dont option VUI))
- CQP** : Chef après-vente option VL (précédemment CQP : Chef après-vente (dont option VUI))
- CQP** : Chef après-vente option VUI (précédemment CQP : Chef après-vente (dont option VUI))
- CQP** : Chef après-vente option CP (précédemment CQP : Chef après-vente (dont option VUI))
- CQP** : Adjoint au chef des ventes
- CQP** : Chef des ventes
- CQP** : Adjoint au chef des ventes pièces de rechange et accessoires ou Responsable de magasin
- CQP** : Chef des ventes pièces de rechange et accessoires
- CQP** : Responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite
- CQP** : Responsable de centre(s) de recyclage automobile
- CQP** : Responsable de station(s)-service
- CQP** : Chef de centre des services multimarques de l'après-vente automobile
- CQP** : Directeur de site des services multimarques de l'après-vente automobile

<b>SÉRIE 9 : ANCIENNES CERTIFICATIONS</b>
---

*Les titulaires des anciens diplômes et titres ci-dessous sont classés selon les modalités de la fiche de qualification correspondant à l'emploi occupé, en fonction de la pratique professionnelle qu'ils ont acquise depuis l'obtention de leur certification.*

**BEPECASER****BEPECASER** : Avec mention "groupe lourd" ou "2 roues"**CQP** : Tôlier ferreur

\*\*\*\*\*

B

JD  
AF  
JD  
AF  
Juillet 2020

**SIGNIFICATION DES SIGLES**

**ANFA** : Association Nationale pour la Formation Automobile

**B.A.D.G.E.** : Bilan d'Aptitude Délivré par les Grandes Écoles

**BAFM** : Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs

**BEP** : Brevet d'Études Professionnelles

**BEPECASER** : Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière.

*Le tronc commun du BEPECASER est supprimé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017; les mentions « groupe lourd » et « deux roues » resteront accessibles jusqu'à fin 2019.*

**BTS** : Brevet de Technicien Supérieur

**CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle

**CCS 1** : Certificat Complémentaire de Spécialisation, qui complète le titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière, pour animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation

**CCS 2** : Certificat Complémentaire de Spécialisation, qui complète le titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière, pour animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules du groupe lourd en circulation et hors circulation

**CNAM** : Conservatoire National des Arts et Métiers

**CP** : Carrosserie-Peinture

**CQP** : Certificat de Qualification Professionnelle

**DCG** : Diplôme de comptabilité et de gestion

**DUT** : Diplôme Universitaire de Technologie

**EPCRA** : École Professionnelle du Commerce des Réseaux Automobiles

**ESCRA** : École Supérieure du Commerce des Réseaux Automobiles

**ESSCA** : École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers

**GNFA** : Groupement National pour la Formation Automobile

**ISCAM** : Institut Supérieur de la Communication, des Affaires et du Management

**PL** : Poids Lourds

**PRA** : Pièces de Rechange et Accessoires

**VL** : Véhicules Légers

**VUI** : Véhicules Utilitaires et Industriels

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large signature on the left and several smaller ones on the right, some with dates like '2017' and '2018'.

Handwritten initials in blue ink.